



Confédération paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Bagnolet, le 27 mars 2020

Communiqué de presse

Marchés alimentaires : la résistance paie !

Le gouvernement vient d'envoyer à toutes les préfectures un guide méthodologique qui permet d'étendre les possibilités de déroger à la fermeture des marchés et qui définit un protocole sécurisant pour toutes et tous (élus, producteurs, consommateurs). Il reconnaît ainsi que l'application de règles sanitaires strictes permet la tenue de toute forme de vente alimentaire.

La Confédération paysanne se félicite que par cette décision le gouvernement entende raison et revienne sur l'interdiction unilatérale de la tenue des marchés alimentaires.

Depuis le début de la crise sanitaire du Covid-19, nous travaillons localement et nationalement afin de permettre le maintien des points d'approvisionnements, en lien avec les producteurs, les élus locaux et les préfectures.

Nous avons travaillé avec d'autres et multiplié les pressions politiques pour obtenir cette reconnaissance. C'est une belle victoire d'étape pour l'agriculture paysanne, la relocalisation et l'accès pour le plus grand nombre à une alimentation choisie et de qualité. C'est une preuve que l'engagement des paysan.ne.s contribue à nous faire avancer collectivement.

Il faut maintenant que les maires et les préfectures fonctionnent en bonne intelligence avec l'ensemble des acteurs locaux afin de rapidement se donner les moyens de réouverture effective. Nous y veillerons particulièrement et continuerons à prendre pleinement notre part afin de défendre et sécuriser les débouchés de nombreux paysans et paysannes qui contribuent chaque jour à proposer un choix alimentaire de qualité et de proximité à nos concitoyens.

Cette pandémie ne doit pas nous fermer les un.e.s aux autres et nous éloigner de nos besoins fondamentaux. Elle devra au contraire éclairer les décisions à venir sur nos priorités collectives : nos manières de vivre ensemble, et nos liens avec la nature et le vivant, à travers l'agriculture et l'alimentation notamment.

Contacts :

- Nicolas Girod, porte-parole de la Confédération paysanne : 06 07 55 29 09

- Damien Houdebine, secrétaire national : 06 64 29 17 79

- Roberto Limentani, chargé de communication : 06 95 29 80 78